



ÉLAGAGE DES ARBRES ET ÉMONDAGE DES HAIES

Afin d'assurer le déneigement, nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, les arbres doivent être élagués et les haies émondées, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application (RLRou) du 19.01.1994 de la loi sur les routes (LRou) du 10.12.1991.

ELAGAGE DES ARBRES

1. au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;
2. au bord des trottoirs: à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

EMONDAGE DES HAIES

1. à la limite de la propriété;
2. à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Les haies ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public et doivent être entretenues durant toute l'année. Elles doivent être maintenues à l'aplomb de la limite de propriété, sur toute la hauteur, voire même à 50 cm à l'intérieur de la limite de propriété et plus selon les cas (visibilité, sécurité, déneigement, etc).

ETAT DU CHEMINEMENT

Nous rappelons également que les cheminements doivent être d'une planéité permettant d'assurer le déneigement.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ces travaux dans le courant de l'été.

Dès le mois de septembre, la voirie fera le tour des chemins pour voir si les largeurs de passage avec les engins de déneigement correspondent.

Laurent Mathez

DÉCHÈTERIE

Afin d'éviter toutes mésaventures avec les nouveaux horaires de la déchèterie, voici un petit récapitulatif des heures d'ouverture:

Lundi	fermé	fermé
mardi	10:00 à 12:00	15:00 à 18:00
mercredi	10:00 à 12:00	15:00 à 18:00
jeudi	fermé	fermé
vendredi	10:00 à 12:00	15:00 à 18:00
samedi	09:00 à 12:00	14:00 à 18:00
dimanche	fermé	fermé

Les utilisateurs sont tenus de se présenter 15 minutes avant la fermeture

Laurent Mathez

ROUTES

Courant juin de nombreux travaux de godronnage ont eu lieu au centre du village. Les travaux se sont concentrés sur quelques jours mais ont été très bruyants. Plusieurs endroits attendent encore des réparations. Ainsi les machines devraient revenir dans le courant de l'été.

A La Cure, cette année les réparations seront moindres, car nous avons en projet de construire un nouveau cheminement piétonnier qui reliera la Bouriaz à la place de la gare en passant le long de la route cantonale.

Laurent Mathez

PROGRAMME DU PARC JURA VAUDOIS

Presque sept ans (2013-2019), après sa reconnaissance en tant que Parc d'importance nationale, le Parc naturel régional Jura vaudois prend un nouvel essor. Arrivée au printemps 2018, la

NAISSANCES

- Anaë SANDOZ le 22 mars;
- Lévan LONGCHAMP le 23 avril;
- Mathieu VALTON le 13 mai;
- Lyam LESCOUTE le 17 mai;
- Leandro LUCHIN le 25 mai.

DÉCÈS

- Mme Odette THIERRY le 27 avril;
- M. Thierry DUCOMMUN-DIT-VERRON le 17 juin.

directrice, Madame Nathalie Rizzotti, a donné une nouvelle impulsion pour mettre en œuvre les valeurs et les projets du Parc afin de servir encore mieux ses partenaires et sa population. Cela s'est traduit par une professionnalisation de la structure. Toute l'équipe se réjouit de poursuivre les missions du Parc!

L'année 2018 a été intense avec la préparation du plan de gestion du Parc pour les années 2020-2024. Ce programme cadre a été coordonné avec de nombreux acteurs du territoire et mis en consultation auprès des trente communes territoriales et des trois communes propriétaires, des partenaires ainsi que du Canton. Il a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars dernier dans la commune de L'Abbaye.

Dix projets cadre

Simplifiés, les projets répondent aux enjeux du patrimoine paysager et naturel. Ils valorisent l'agriculture, l'économie de proximité et les produits du terroir. Ils soutiennent également les énergies vertes ainsi que la mobilité douce. Les thèmes du tourisme et des loisirs doux ne sont pas oubliés, de même que les projets de sensibilisation et d'éducation au développement durable. Vu leur importance, les enjeux liés à la forêt et au réchauffement climatique sont traités de manière transversale dans tout le programme. A noter qu'un accent particulier sera mis sur l'identité régionale, à travers la mise en avant des biens culturels du Parc et de ses traditions.

Quatre missions

Ces projets sont structurés autour des quatre missions définies pour les Parcs naturels régionaux : préserver et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage ; renforcer les activités économiques durables ; sensibiliser et éduquer au développement durable et faciliter les aspects de gestion, communication et garantie territoriale. En tant qu'outil du développement durable, les projets du Parc soutiennent tous à leur manière ces missions transversales. Le Parc est une région modèle à l'échelle régionale.

Enthousiaste à l'idée de poursuivre ces missions en collaboration avec ses partenaires, toute l'équipe se réjouit de faire vivre le Parc Jura vaudois dans les années à venir.

Nathalie Rizzotti



COMPAGNIE DES VOISINS

Pro Senectute, en partenariat avec les Retraites Populaires, a initié un projet qui favorise l'échange de services et la prise de contact entre voisins. Le concept est simple: vous vous procurez le kit d'autocollants de La Compagnie des Voisins; en fonction de vos besoins et de vos envies, vous placez certains des autocollants sur votre boîte aux lettres. L'un, par exemple, indiquera que vous êtes prêt à rendre des petits services, l'autre indiquera que vous aimez les jeux de sociétés, ou que vous aimez vous promener, etc...

Pour favoriser cette action, la commune a commandé une série de ces kits d'autocollants, et vous en offre un gratuitement - il suffit de venir le demander au guichet de l'administration. Si vous ne désirez pas passer chez nous, vous pouvez acquérir sur le site www.compagniedesvoisins.ch un kit d'autocollants pour CHF 5.00. Nous espérons que cette initiative va renforcer les liens sociaux dans notre commune et que vous vous ferez de nouveaux amis.

Françoise Samuel



WANTED - MONITEUR/TRICE DIPLÔMÉ/E

La Gym-Dames de Saint-Cergue recherche un/e moniteur/trice diplômé/e pour donner des cours en alternance avec la monitrice actuelle à un groupe de femmes adultes et de tous niveaux:

- travail cardiovasculaire, renforcement musculaire de tout le corps, stretching et relaxation;
- possibilité d'utiliser des accessoires divers tels que haltères, élastiques, bâtons, petits et gros ballons, etc;
- mercredi de 20:00 à 21:00 (hormis vacances scolaires) à la salle de gymnastique du Vallon.

En cas d'intérêt, contactez Géraldine Kerhoven, 079 714 73 94, didine26@bluewin.ch.

Gym-Dames



Photo: Françoise Samuel

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE

Été 2019, n°30
Responsable de rédaction: municipalité
Responsable d'édition: municipalité
Rédaction: Pierre Graber, Laurent Mathez, Paul Ménard, Guillaume Obez, Nathalie Rizzotti, Françoise Samuel, Michael Zeiler
Photographie et illustration: Françoise Samuel, SDIS Nyon-Dôle
Mise en page: Christian Briacca
Conception graphique: Guillaume Brack
Impression: Baudat SA, L'Orient
Tirage: 1'550 exemplaires
Distribution: tous-ménages

BILLET DU SYNDIC

NOUVELLE ÉCOLE TERMINÉE ET RETOUR DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE DU VALLON

Un des sujets les plus difficile dans la politique villageoise c'est bien le dimensionnement des écoles et plus généralement les bâtiments publics. Les chiffres de population et toutes les statistiques possibles ne sont pas les seuls critères pour choisir la taille d'un bâtiment public, il faut aussi y inclure un zeste de vision. Un des meilleurs exemples est le bâtiment du Vallon jugé gigantesque il y a 25 ans et qui maintenant répond totalement à nos besoins, sans avoir pris une ride. Quant à la nouvelle école, espérons que nous n'avons pas manqué de vision!

La nouvelle école du Vallon est bientôt finie et sera prête pour la rentrée scolaire du 26 août 2019. Ce projet s'est déroulé sans problèmes majeurs mais a nécessité de jongler entre le chantier, la sécurité pour les enfants et les manifestations pendant 2 ans. Ce fut donc parfois assez tendu pour la municipalité de satisfaire tous les acteurs de cette réalisation et tous les organisateurs de manifestations. La municipalité est satisfaite du résultat. Elle espère que les enfants et le corps enseignants auront du plaisir à travailler

dans cet environnement spacieux et moderne... qui ferait envie à tous de retourner à l'école! Ce n'est pas tous les jours qu'on construit une école, c'est pourquoi nous aimerions fêter cet évènement en votre présence et invitons toute la population à l'inauguration qui aura lieu samedi 30 novembre 2019. Vous aurez ainsi tout le loisir de visiter ce bâtiment, dont les classes sont baignées de lumière grâce à ses grandes fenêtres. L'accueil de jour (UAPE) sera logé au rez inférieur de ce bâtiment et ce sera avec plaisir que le personnel et les enfants quitteront les containers qu'ils occupent depuis 4 ans.

Des rumeurs circulent que cette école toute neuve est déjà trop petite, ce qui est partiellement juste. En effet, elle a été conçue pour recevoir les élèves de 1P à 4P (HarmoS), les 5P et 6P auraient dû être enclassés au Muids dans le futur collège «Le Bix». Celui-ci ayant pris du retard, St-Cergue doit continuer à assumer l'enclassement des élèves 5P et 6P pour quelques temps encore: soit un besoin de 10 classes au total (9 classes d'enseignement et 1 classe de travaux manuels). Le nouveau bâtiment ne comporte que 8

classes. C'est pourquoi, provisoirement, une 9ème classe a été aménagée dans la salle du conseil au Vallon et la salle de travaux manuels est installée dans les arcades du Vallon. Fin juillet, tous les aménagements extérieurs seront terminés devant le bâtiment du Vallon où des gradins vont être installés dans la pente qui relie la place des fêtes et le creux du Vallon. Ces gradins permettront de profiter encore mieux des activités qui auront lieu dans le creux du Vallon.

Grâce à la fin des travaux, la fête du 1er août pourra prendre ses aises devant le Vallon et sur les anciens tennis, où la tente sera installée. Repas, boissons et animations seront organisés au cours de toute la journée par l'association «Les Z'amis de St-Cergue».

La fête de la Mi-été sera aussi de retour cette année et nous nous réjouissons de retrouver et de fêter les bergers et leurs plus belles vaches. En espérant vous rencontrer lors des nombreuses manifestations (voir ci-contre) de l'été, la municipalité vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à tous ceux qui pourront en prendre.

Pierre Graber

MANIFESTATIONS

- FÊTE NATIONALE**
- Jeudi 1er août**
- FÊTE DES JEUX DE SOCIÉTÉ**
- Samedi 10 août**
- FÊTE DE LA MI-ÉTÉ**
- Samedi 17 août**
- PASSAGE DE LA COURSE VTT DE LA BARILLETTE**
- Dimanche matin 18 août**
- JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DU GRUYÈRE D'ALPAGE AOP**
- Samedi-dimanche 24-25 août**
- PORTES OUVERTES CASERNE DES POMPIERS**
- Samedi 31 août**
- PORTES OUVERTES V'ALLONS DANSER**
- Mardi 4 septembre**
- TOURNOI DE TENNIS**
- Dimanche 8 septembre**
- PASSAGE DE LA LG TRAIL**
- Samedi matin 20 septembre**
- DÉSALPE**
- Samedi 28 septembre**
- LES ENTRACTÉS**
- Vendredi-samedi 4-5 octobre**
- 48 HEURES DE LA RAISINÉE**
- Samedi-dimanche 12-13 octobre**

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.st-cergue.ch
 > VIE SOCIALE
 > MANIFESTATIONS

FÊTE NATIONALE 1ER AOÛT 2019

10:00-10:30 inscriptions au tournoi de pétanque

10:00 café-croissant

10:30 tournoi de pétanque

12:00-14:30 lunch

14:30-17:00 animations

18:30 repas et boissons

21:00 partie officielle

21:30 cortège des enfants

22:00 feux d'artifice et de joie

22:30 concert

24:00 fin des festivités

Repas et animations organisés par Les Z'amis de St-Cergue

LE COIN DES EGLISES

NOUVEAU JEUNE VIEUX MINISTRE

Philippe Zannelli est arrivé dans la paroisse protestante de Saint-Cergue et Arzier le 2 novembre 2018. Nous le laissons se présenter à vous dans les lignes qui suivent.

Je suis effectivement un vieux ministre, ayant atteint l'âge qui me vaut d'être classé par l'ORP parmi les seniors. J'ai 63 ans, je suis père de trois majeurs, grand-père de quatre mineurs et d'une majeure. Avant de faire un virage en épingle à cheveu, je travaillais dans le bâtiment.

Je suis effectivement un jeune ministre. J'ai obtenu mon Master en théologie en février 2017, à la Faculté de Théologie de Genève. Le poste que j'occupe à Saint-Cergue est, de fait, mon premier poste en tant que responsable de paroisse. Depuis 2015, je travaillais dans la paroisse de Saint-Saphorin à 20%, toutefois sans porter la responsabilité de la paroisse.

Ce changement d'état n'est pas la conséquence d'une hypothétique crise de la soixantaine. Il correspond davantage à une mise en conformité de ma réalité avec mon aspiration à être un témoin du Christ. Il y a 46 ans, après une soirée de jeunesse en église, j'ai souhaité que Jésus ait une plus grande place dans ma vie quotidienne. Au cours de mes 36 années d'exercice comme architecte, certains de mes clients m'ont demandé pourquoi je n'étais pas prêtre ou pasteur, sans que cette idée de sauter le pas m'ait jamais effleuré. L'idée n'est pas plus apparue quand je me suis formé en psychogénéalogie, ni même lorsque je préparais un diplôme en accompagnement spirituel à la faculté de théologie de Neuchâtel. C'est après un stage comme aumônier auxiliaire au CHUV, en 2014-2015, que j'ai senti poindre l'idée de travailler en

église. Le parcours ne fut pas des plus simples; mon âge était aux yeux des autorités un handicap. Pourtant, me voilà responsable de la paroisse de Saint-Cergue. Comme l'a écrit l'apôtre Paul, «les voies de Dieu sont impénétrables».

Mon affectation à Saint-Cergue est une occasion d'être témoin du Christ dans le monde réel. Pour moi, le pasteur est un homme accessible. Loin de l'intellectuel enfermé dans une tour d'ivoire, cela devrait être un homme de terrain, ouvert à toutes et tous, sans distinction de religion, de sexe ou de niveau social. L'état de Vaud reconnaît les besoins spirituels de sa population, il les a même inscrits dans la Constitution. Ainsi, comme participant de la vie sociale, je cherche à multiplier les occasions de rencontre avec mes frères et sœurs en humanité. Outre les activités pastorales habituelles (culte, réunion de prières, visites pastorales), je me rends chaque samedi matin de 08:00 à 10:00, au Comptoir du Vieux Château, j'y reçois tout un chacun pour discuter de sujets qui animent les visiteurs pendant ce temps que j'ai appelé «Parlons-en. Parlons-nous». Le dimanche après le culte, pendant un temps appelé «Venez sans autre», je reçois entre deux et cinq personnes pour partager et faire connaissance autour d'un repas. Pour participer à ce moment, il n'est pas nécessaire d'avoir assisté au culte, ni même d'être croyant, il suffit d'avoir le désir de la rencontre. Certes, je ne mettrai pas ma foi de côté, mais elle n'est pas forcément le sujet de discussion principal. Le samedi entre 13h00 et 14h00, je me laisse aussi inviter «sur le pouce»; je deviens alors l'obligé de mes hôtes. Dans cette dynamique de la rencontre, j'ai multiplié les célébrations et réunions avec les sœurs et frères d'autres communautés; ainsi, depuis mon arrivée, plusieurs temps ont eu lieu avec Eric Monneron diacre catholique. Dans cette idée que nous partageons les mêmes sou-

cis, à l'automne prochain, se déroulera un Parcours Revivre pour celles et ceux qui ont vécu une rupture sentimentale ou le divorce.

Vous souhaitez en savoir davantage sur les activités paroissiales, vous aimeriez que je vous rende visite, vous voulez participer à un dîner dominical «Venez sans autre», appelez-moi au 076 688 33 14.

Paroisse protestante

NEWSLETTER

Il y a quelque temps, notre Unité Pastorale a mis en place un système de «newsletter», la Lettre d'information hebdomadaire. Il s'agit d'un résumé des événements qui ont lieu dans les communautés de l'UP, accompagné de

quelques textes pastoraux ainsi que du Feuilleton Dominical de la semaine à venir. Cette lettre contient des informations générales sur l'UP et relativement peu concernant chacune des communautés individuellement. Vous pouvez vous inscrire (et vous désinscrire) et recevoir dans votre boîte de courrier personnelle cette Lettre d'information hebdomadaire par ce lien: https://my.sendinblue.com/users/subscribe/js_id/3rk78/id/1.

Pour les informations complètes de la Communauté de St-Cergue, notre site est à jour et vous pouvez vous y référer: <https://www.cath-vd.ch/paroisses/nyon/saint-cergue/> **Conseil de la Communauté catholique romaine**

Pour faire découvrir à votre enfant les trésors de la Foi

"A la messe avec mon enfant" les samedis

- 7 septembre 2019
- 14 décembre 2019
- 11 janvier 2020
- 14 mars 2020
- 13 juin 2020

Catéchèse & éveil à la foi

en lien avec la paroisse catholique de Nyon

RV pour les enfants de 3-7 ans à 17h00 à l'ancienne poste de St Cergue

Route d'Arzier 8, St Cergue. Gratuit sans inscription

Les enfants rejoignent ensuite leurs parents lors de la messe de 18h00 à la chapelle avec une liturgie adaptée

Informations : Céline Vernet 078 621 82 19 celinevernet@yahoo.com ou à la cure de Nyon : 022 365 45 80 paroisse.nyon@cath-vd.ch

communautest-cergue@cath-vd.ch

Illustration: Communauté catholique

LE COIN DES ASSOCIATIONS

VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX - La tête et les jambes ne s'usent que si on ne s'en sert pas

Des changements sont intervenus au sein du comité du groupe d'aînés de la commune, Vivre Vieux Vivre Mieux (VVM). Nous sommes actuellement 6 membres: Muriel Cantraine, Christiane Magnenat, Ursula Nyffeler, Jean-Marie Burri, Michel de Bondt et Danièle André. Le comité peut accueillir de nouveaux membres, si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à nous contacter. Pour rappel, le but de notre comité est d'offrir aux aînés de notre village une palette d'activités favorisant rencontres, amitié, convivialité, solidarité, contacts sociaux et de lutter contre les effets de la solitude. Si vous connaissez des personnes isolées, incitez-les à participer à l'une ou l'autre des activités mises en place. Le comité est actuellement occupé à finaliser des statuts pour créer une association dans le but de pérenniser ses activités.



Photo: Comité de VVM

Les activités organisées par VVM, sont les rencontres café tous les vendredis à 09:30 dans les locaux de l'ancienne poste, une sortie par mois et des marches sur demandes et inscriptions. Les sorties de l'été sont le 20 juin croisière sur le Léman, le 10 juillet visite du Laténium de Neuchâtel, le 11 août concert à la place des Marronniers.

D'autres activités dépendent de Pro Senectute:

- les rendez-vous «jeux» tous les lundis de 14:00 à 16:00, comprenant une collation. Renseignements et inscriptions auprès de Ursula Nyffeler au 022 360 11 92;
- des repas de midi sous forme de tables au bistrot, les jeudis 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre, pause en juillet et août. Renseignements et inscriptions auprès d'Erika Heeb 077 423 40 94.

Pour s'inscrire à une activité ou obtenir des renseignements, il suffit de contacter le comité au 079 686 61 48 ou vivre vieux vivre mieux@gmail.com.

Comité de VVM

LES Z'AMIS DE ST-CERGUE

Après une chasse aux œufs de Pâques où enfants et parents ont pris beaucoup de plaisir, l'association «Les Z'amis de St-Cergue» organisera l'animation et la restauration de la fête nationale du 1er Août. Au programme, un petit déjeuner et un brunch, ainsi que des animations: les enfants pourront fabriquer leur propre lanterne pour le défilé du soir et participer à d'autres activités manuelles ou ludiques. Les plus grands pourront effectuer un parcours-concours en forêt en toute sécurité, accompagnés d'un guide. Le soir verra arriver la raquette et la restauration usuelle avant le défilé, le feu d'artifice et le feu de joie, offerts par la commune.

L'association a prévu d'autres événements. En particulier le 10 août, sous la tente sur l'ancien tennis, aura lieu la fête des jeux de société. Le week-end du 12-13 octobre aura lieu les «48h de la Raisinée» où vous pourrez assister à la fabrication et vous procurer quelques bouteilles de cette production traditionnelle et artisanale.

Comité des Z'amis de St-Cergue

ASSOCIATION FRANCO-SUISSE

L'association Franco-Suisse a été créée en 1948 à La Cure. Elle a su organiser de nombreux événements tels que des courses de ski de fond, des marches populaires, des concours de pétanques, des soirées dansantes, des lotos, des randonnées raquettes ou à pied, des anniversaires, des concours de fleurs, des concerts, des repas de conscrits, des brocantes, des goûters pour enfants à Noël...

L'intérêt premier de cette association a toujours été d'apporter de l'animation au village et ainsi permettre aux habitants de la commune de Saint-Cergue et ceux de la région frontalière voisine, de se retrouver dans des

contextes chaleureux et des ambiances bienveillantes.

Les bénéfices financiers de ses différents événements ont toujours été utilisés pour financer des projets locaux de biens communs et depuis une vingtaine d'années, les profits ont été reversés en faveur d'autres associations locales à but non lucratif pour la recherche du cancer et d'autres maladies.

Nous vivons désormais dans une nouvelle ère où la société est de plus en plus connectée aux outils numériques, parfois au détriment de la qualité et de l'intensité des rapports humains. Les liens sociaux qui nous unissent peuvent s'avérer fragiles. Le monde associatif est alors un des piliers fondateurs pour consolider et préserver un projet commun et essentiel: «le vivre ensemble».

Nos manifestations se voudront inlassablement respectueuses et conviviales. Nous souhaitons, par le biais de notre association, rassembler.

Comme chaque année, dans le cadre de la fête nationale Suisse, l'association Franco-Suisse organise son concours de pétanque le samedi 3 août prochain à La Cure: Venez nombreux!

Guilillaume Obéz

TENNIS-CLUB SAINT-CERGUE

La deuxième édition du tournoi amical du Tennis Club St-Cergue a tenu toutes ses promesses dans une ambiance sportive et conviviale. Un grand bravo à nos vainqueurs juniors et adultes qui remettront leurs trophées en jeu lors de l'édition du dimanche 8 septembre 2019. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Comité du Tennis-Club



Photo: Comité du Tennis-Club

PORTES OUVERTES CHEZ LES POMPIERS

A l'occasion de son 150ème anniversaire, la Fédération suisse des sapeurs-pompiers organise pour toute la Suisse une journée portes ouvertes des casernes de pompiers.

La caserne du site de Saint-Cergue, à la place Sy-Vieuxville 4, sera ouverte au public le samedi 31 août de 11:00 à 24:00 avec des stands buvette et restauration chaude non-stop.

Pour toute demande de renseignements, contactez-nous à admin-st-cergue@sdis-nyon-dole.ch.

Cap Michael Zeiler

SDIS Nyon-Dôle

Buvette et restauration NON-STOP

Site de Saint-Cergue

11:00 Ouverture de la caserne

11:15 Remise des prix - concours de dessins

13:00 Démonstration d'extinction d'un feu par nos JSP

13:30 à 17:00 Gymkhana adultes et enfants

14:00 à 17:00 Les 6 gestes qui sauvent

17:15 Remise des prix - Gymkhana.

21:00 Disco

des antennes de la technologie 5G, c'est l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI 814.719) qui s'applique. L'ORNI prévoit déjà «la limitation préventive des émissions» (article 4) et «une limitation complémentaire et plus sévère d'émissions» (article 5) si celles-ci dépassent les limites définies par l'ordonnance.

Or ce n'est pas au niveau communal et même cantonal que l'application de l'ordonnance se gère, et ce contrairement à ce que certaines rumeurs pouvaient prétendre. Cette application relève de la mission exclusive de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui lui assure que les émissions ne dépassent pas les limites de l'ORNI.

Les communes possèdent, quant à elles, peu de moyens juridiques pour s'opposer à l'installation d'une nouvelle antenne si celle-ci respecte la réglementation sur la protection contre le rayonnement ionisant et qu'elle n'a pas d'impact significatif, d'un point de vue esthétique sur des bâtiments ou sites remarquables.

Tel est notre cadre d'intervention, ni plus ni moins.

Pour conclure, la Confédération effectue actuellement des études d'impact sur le rayonnement ionisant de la 5G. Cette étude est réalisée par un groupe de travail composé d'experts dans les domaines des rayonne-

ments ionisants, d'experts scientifiques indépendants, de représentants du corps médical, et de la technologie 5G. Ce groupe de travail doit soumettre d'ici peu un rapport au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Rappelons cependant que dans le cas des émissions des rayonnements ionisants le principe de précaution de la loi sur la protection de l'environnement s'applique.

Paul Ménard

SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Pour sécuriser les parcours des élèves, la commune organise les patrouilles - permettant un passage sans danger aux trois carrefours de notre village - et les pédibus - l'accompagnement des enfants qui doivent prendre le train pour venir à l'école.

Pour ces deux fonctions rémunérées, nous recherchons des personnes prêtes à s'investir pour notre équipe. En cas d'intérêt, veuillez contacter la sous-signée à fsamuel@st-cergue.ch. Nous remercions d'avance toute personne prête à s'investir pour que nos enfants fassent leurs trajets scolaires en sécurité.

Françoise Samuel



Photo: Françoise Samuel

PLAN CANICULE POUR PROTÉGER NOS AÎNÉS

Le canton de Vaud demande aux communes de mettre en place un plan canicule. La canicule est définie par une température de 33° qui persiste plus de 3 jours consécutifs. A notre altitude, nous n'atteignons que rarement une telle chaleur, et pendant les nuits, les températures fraîches nous permettent de reprendre de l'énergie. Cependant, avec le réchauffement dont nous avons été témoins les dernières années, la commune tient à se préparer pour l'éventualité d'une forte chaleur persistante. Ainsi le Centre médico-social ou la commune prennent contact avec les personnes de plus de 75 ans, pour demander si elles ont besoin que nous vérifions leur bien-être au cours des journées de canicule. Nous vous proposons d'examiner l'affiche jointe et de suivre les conseils qu'elle offre, afin de rester en forme malgré la chaleur. Et si vous connaissez des personnes fragiles, elles vous seront reconnaissantes si vous vous assurez de leur bien-être au cours de l'année, mais spécialement lorsque la météo offre des valeurs extrêmes.

Françoise Samuel

CANICULE RESTER AU FRAIS

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

Se rafraîchir... rester au frais

Boire régulièrement... manger léger

En présence de signes d'alerte

022 365 45 80

5G, MAIS QUE FAIT LA COMMUNE?

L'arrivée de la technologie de la 5G a soulevé au cours des derniers mois beaucoup de polémiques au niveau cantonal et au niveau national. La municipalité a évidemment été interpellée à ce sujet par des citoyens préoccupés par l'environnement et la santé et qui demandaient notre intervention pour bloquer l'arrivée de cette nouvelle technologie.

Évidemment, la commune partage ces préoccupations sur la santé et l'environnement. Cependant, notre action ne peut s'inscrire que dans un cadre légal bien défini. Plus particulièrement, dans le cadre de la mise en place

Samedi 31 août St-Cergue

Vos pompiers vous accueillent

Dans le cadre des 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, le SDIS Nyon-Dôle organise des manifestations sur ses 4 sites.

SDIS Nyon-Dôle

www.sdis-nyon-dole.ch/150